



# Avenir des IUFM : quand les masques tombent :

> QUAND LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE LÂCHE, il félicite Xavier Darcos pour les réformes entreprises et notamment pour « *la suppression des IUFM* ».

Nicolas Sarkozy a assuré à Strasbourg que la réforme controversée des lycées, mise entre parenthèses par le ministre de l'Éducation Xavier Darcos, se ferait mais que le gouvernement prendrait le temps de la concertation.

"Cette réforme des lycées, je la soutiens et elle se fera mais il faut prendre le temps de l'écoute et de la concertation" a déclaré M. Sarkozy lors d'une conférence de presse au Parlement européen.

"J'ai demandé à Xavier Darcos d'approfondir sa concertation pour que la réforme puisse se mettre en oeuvre dans les meilleures conditions (...) on prendra

*le temps nécessaire pour lever les malentendus et que cette réforme se fasse", a-t-il ajouté.*

Le chef de l'État français a rendu hommage à M. Darcos, "un ministre de l'Éducation remarquable qui a, en dix-huit mois, un bilan de réformes sans précédent : il a réformé l'école primaire, **supprimé les IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres)**, changé l'organisation du temps scolaire et proposé une réforme des lycées".

**Pour ceux qui pensaient que les IUFM avaient encore un avenir... les ambiguïtés sont levées !**

## Changer de département : Comment faire ?

Les démarches à entreprendre lorsque l'on est PE2 ne sont pas identiques à celles des titulaires. Il faut en effet faire une demande d'ineat/exeat et constituer un dossier de pièces justificatives.

Pour vous guider dans ce dédale administratif, le **SE-UNSA** propose une :

**Permanence spéciale mutation le :**

**MARDI 10 FEVRIER 2009  
de 12 h 30 à 13 h 30, SALLE C1 à l'IUFM**

Nous répondrons à vos questions et vous expliquerons également les démarches à suivre lorsque vous serez titulaire.

Stéphane Fouré  
Secrétaire Départemental « Jeunes Enseignants »

**2818** : C'est le nombre de places au CRPE (1<sup>er</sup> degré) en moins pour 2009 !!

**Le ministère vient de faire connaître le nombre de places mises aux concours 2009.**

**Dans le premier degré** : les chiffres annoncés correspondent à une chute de 28,23%. La baisse est particulièrement significative sur les concours externes. La répartition par académie n'est pas encore connue, mais dans certaines académies elle pourrait fragiliser fortement les petits sites départementaux.

**Dans le second degré** : très forte stabilité.

Pour tous les concours du second degré, nous retrouvons exactement les mêmes chiffres qu'en 2008. Les seules modifications un peu significatives concernent :

- le CAPES où pour augmenter légèrement (+33) les recrutements en externe, on diminue d'autant le CAPES troisième voie qui passe à 50.
- - Le CAPLP voit son nombre de postes augmenter de 30, mais au détriment du concours troisième voie qui perd 30 postes... et disparaît ! Les répartitions par discipline évoluent très peu. A noter une augmentation importante des recrutements en PLP Vente (concours externe et interne).

Le détail des chiffres à l'adresse suivante :

<http://www.se-unsa.org/spip.php?article530>